

Normes de présentation de la revue des *Annales HSS*

– articles et notes critiques –

Ces normes sont à appliquer lors de la rédaction d'articles en français ; pour les articles en anglais suivre les Guidelines Articles en anglais.

Article : autour de 90 000 signes

Note critique : entre 30 000 et 50 000 signes

Soumission

Les *Annales* n'acceptent que les travaux originaux et inédits, rédigés en français, en anglais, en italien, en allemand ou en espagnol. Tout manuscrit proposé est soumis au comité de la rédaction dans un délai de six mois et fait l'objet d'une évaluation par deux experts extérieurs. Le comité peut ensuite décider d'accepter le manuscrit en l'état ou de l'accepter sous réserve de modification, ou encore demander une deuxième version qui sera de nouveau évaluée ou, enfin, refuser directement l'article.

Les manuscrits doivent être envoyés à l'adresse annaes@ehess.fr dans un format de type Word ou Open Office (et non en format pdf). Cartes ou graphiques sont remis dans des fichiers séparés, en haute définition et dans une dimension suffisante par rapport au format de la revue (170 mm x 240 mm). Ils sont accompagnés de titres, de légendes et de la mention des sources. La nationalité des auteurs ainsi que leur appartenance institutionnelle doivent être précisées.

Le texte doit être présenté en double interligne et suivre nos recommandations disponibles à l'adresse <http://annaes.ehess.fr/index.php?210>. Il ne doit pas dépasser les 90 000 signes (notes et espaces compris), les notes en bas de page sont limitées à 100. Les citations en langue étrangère sont traduites, l'original est donné éventuellement en note.

Nous attirons l'attention des auteurs sur le fait que leur article, une fois accepté pour publication, sera traduit en anglais pour une diffusion papier et en ligne. Les auteurs sont mis en contact direct avec les traducteurs, ce dialogue favorisant la réalisation d'une traduction scientifique de qualité.

Les auteurs sont informés qu'il leur revient de trouver, au préalable, les versions originales anglaises des citations qu'ils fournissent en français dans leur article, lorsqu'il en existe une édition canonique. Ils s'engagent à fournir un fichier de ces versions anglaises, contenant aussi les nouvelles références éditoriales, les versions anglophones des noms propres cités, ainsi que celles des concepts employés ; ce fichier sera transmis au traducteur le moment venu.

Procédure

- réception du mail d'accord de la part du directeur de la rédaction : l'auteur doit prendre connaissance des normes de présentation et amender son texte en fonction afin de faciliter le travail de la rédaction et de raccourcir les délais de publication
- réception du mail « article accepté » qui prévient l'auteur du début de la préparation de copie (délai de retour : six à huit semaines environ)
- envoi par les auteurs, dans les deux semaines maximum, de leurs coordonnées pour l'établissement du/des contrat(s) d'auteur, des résumés, ainsi que du fichier de traduction
- réception d'un fichier corrigé : merci de relire attentivement votre texte dans son intégralité ; il est encore possible à ce stade d'effectuer des corrections d'auteur portant sur le fond de l'article
- réception d'un fichier définitif pour dernier A/R avec l'auteur et finalisation du texte ; cette étape correspond au BAT auteur
- réception le cas échéant de questions posées par mail à la suite de la relecture collective du numéro sur épreuves mises en page par la rédaction
- délai de deux mois avant la parution papier et la mise en ligne du numéro sur les portails Cairn et Cambridge Core
- réception des exemplaires auteurs et des tirés à part (papier / Cairn)

Rédaction

- vérifier l'intégralité des noms propres cités (utiliser les notices auteurs du catalogue de la BNF) et lister les termes particuliers à harmoniser
- privilégier une expression impersonnelle et éviter, autant que faire se peut, l'emploi des pronoms personnels (privilégier « nous » à « je » sinon) et de « c'est »
- être attentif au temps du récit tout au long de l'article et en particulier dans chaque paragraphe
- éviter l'emploi du futur dans le passé
- éviter l'emploi trop fréquent de phrases nominales
- ne pas utiliser de listes à puces ou un système de numérotation des paragraphes
- éviter de commencer le paragraphe de conclusion par une citation longue qui doit être sortie du texte

Corps du texte

- l'article doit être présenté en double interligne dans une police classique, type Times, corps 11 ou 12
- paragraphe : minimum 10 lignes / maximum 30 lignes
- présenter le texte sans mise en page
 - ne pas utiliser la touche de tabulation pour créer des alinéas
 - ne pas utiliser de gras ni de souligné ni de couleur dans le texte
 - ne pas abuser des italiques pour marquer l'emphase
- merci de nous signaler l'emploi de polices spécifiques et de nous les fournir le cas échéant
- développer les sigles à la première mention (École des hautes études en sciences sociales, Centre national de la recherche scientifique...) puis passer les sigles et les acronymes en capitales sans points entre les lettres (EHESS, CNRS, PIB...)
- toutes les capitales doivent être accentuées
- les siècles doivent être tapés en chiffres romains
- les prénoms sont toujours précisés en entier à la première occurrence d'un nom propre
- placer de préférence les appels de note en fin de phrase
- fournir la définition des termes en langues étrangères ou en latin/grec
- le nom de l'auteur de l'article, suivi par la mention du rattachement institutionnel, est indiqué en fin d'article

Citations

- toutes les citations doivent être traduites dans le corps du texte ; l'auteur fournit la version originale des citations qu'il a traduites pour vérification par la rédaction
- toute citation en début d'article sera mise en exergue (en romain) ; l'auteur doit éviter de commencer son article par une longue citation
- un paragraphe en dessous d'un titre ne peut débuter par un paragraphe de citation en italique ; il est nécessaire dans ce cas de l'introduire par une phrase
- de manière générale, toute citation doit être introduite par une phrase ou intégrée au propos de l'auteur
- utiliser des guillemets simples ' ' et non des guillemets doubles " " à l'intérieur des guillemets français « »

- appel de note :
 - à l'intérieur des guillemets dès lors que la source précise est indiquée (« ... *. » ou « ... * ».)
 - à l'extérieur des guillemets dès lors que la référence se rapporte à plusieurs citations du même paragraphe
- respecter la typographie et les possibles erreurs dans les citations originales ; ajouter *[sic]* le cas échéant
- signaler qui souligne en cas de passage en italique (l'auteur de la citation originale ou l'auteur de l'article)
- toute citation doit être accompagnée d'une référence précise (notamment la mention de la page de la citation)
- les citations en langues étrangères restent en romain entre guillemets mais les expressions en langues étrangères sont en italique entre guillemets
- les versions grecques des citations sont en romain entre parenthèses
- les interventions de l'auteur dans le texte d'une citation ainsi que les coupures de texte sont signalées entre crochets [...]

Cartes, tableaux et figures

- fournir les fichiers natifs (format excel, illustrator, photoshop...)
- transmettre les cartes, les tableaux et les figures dans des fichiers séparés et indiquer clairement leur emplacement dans le texte : (carte 1) ou (tableau 1) ou (fig. 1)
- outre la légende (sources et/ou note), il est nécessaire de toujours préciser un titre aux cartes, tableaux et figures
- indiquer les auteurs des cartes et figures ainsi que les éventuels copyrights (demander une autorisation gracieuse de reproduction aux auteurs des illustrations – pas de mention « droits réservés »)
- vérifier les totaux des tableaux
- franciser les noms géographiques sur les cartes
- fournir les illustrations numérisées en haute définition (300 dpi min)
- vérifier les métadonnées des images fournies

Titres

- préciser la liste des titres (hiérarchisés clairement) en première page de l'article
- faire tenir autant que possible les titres (police 14) sur une seule ligne (ne pas dépasser deux lignes)
- harmoniser autant que faire se peut la construction des titres
- ne pas faire suivre un titre de niveau 1 directement par un titre de niveau 2 mais intégrer un paragraphe texte entre les deux
- étant donné la taille des articles, éviter si possible l'utilisation des titres de niveau 2
- ne pas faire suivre un titre directement par une citation longue ou un exergue
- éviter les titres sous la forme interrogative
- supprimer les titres « introduction » et « conclusion »
- pas d'appel de note dans les titres
- éviter l'emploi des guillemets dans les titres
- ne pas utiliser de petites capitales dans les titres
- ne pas mettre de point à la fin des titres

Notes

- limiter les notes de bas de page à 100
- les notes sont destinées principalement aux références bibliographiques, merci de limiter les développements en note ou de les réintroduire dans le corps du texte
- toutes les références sont à indiquer en notes de bas de page (la maquette de la revue ne prévoit pas de bibliographie en fin d'article)
- ne pas utiliser cf. (comparer avec) mais voir, sachant qu'il n'est pas nécessaire de commencer une référence par voir (le terme étant sous-entendu)
- privilégier l'emploi du point-virgule (;) entre deux références dans une note
- dans les notes, les prénoms et les noms des auteurs viennent en minuscules
- ne pas préciser les mentions de collection
- pour les articles et les contributions, toujours donner la pagination complète, ainsi que la pagination de la citation

- la citation d’une note est précisée après la page de la note : ..., ici p. 7, n. 12
- remplacer *et alii* par *et al.* ; pp. par p. et *sqq.* par *sq.* ; *ID.* par *Id.*
- si l’ouvrage ou la contribution comporte plus de trois auteurs, indiquer le nom du premier auteur suivi de *et al.* :
 - Eloísa Ramírez Vaquero *et al.* (dir.), *El primer cartulario de los reyes de Navarra. El valor de lo escrito. Le premier cartulaire des rois de Navarre. La valeur de l’écrit*, Pampelune, Gobierno de Navarra, 2013.
- ouvrages collectifs
 - Prénom Nom (dir.) : éditeur scientifique (études réunies par / ouvrage dirigé par)
 - Prénom Nom (éd.) : éditeur de sources
- édité par est remplacé par éd. par :
 - Bernard Guenée, *Comment on écrit l’histoire au XIII^e siècle. Primat et le Roman des roys*, éd. par J.-M. Moeglin, Paris, Cnrs Éditions, 2016.
- citations dans les notes :
 - citation en langue étrangère : en romain et entre guillemets, suivie de la traduction en romain et entre guillemets après deux points
 - citation de sources (latin, vieux français) : en italique sans guillemets
 - citation de sources (alphabet grec) : en romain sans guillemets
- pour les séries d’archives : Xa2
- privilégier *in* à dans, mais éviter *in Id.* (dir.), préférer *in P.* Nom (dir.)
- pour les capitales dans les titres en anglais, suivre l’usage de la bibliothèque du Congrès ou de la British Library
- références en langues étrangères : appliquer la typographie française (à l’exception des références de langue anglaise pour lesquelles titre et sous-titre sont séparés par deux points)
- supprimer les capitales dans les titres d’articles comme les titres d’ouvrages en français, en italien, en espagnol, etc., à l’exception des noms propres ; inversement, conserver les capitales dans les titres anglais et allemand
- supprimer les capitales dans les noms d’éditeur français, anglais, italien espagnol, etc. (Real academia de la historia)
- franciser les noms des villes d’édition (Londres et non London / Leyde et non Leiden)
- les titres d’œuvre sont en italique (à l’exception des textes sacrés) ; les termes latins ou en langues étrangères dans un titre français sont passés en romain ; les titres en latin restent en italique

- vérifier si les titres des revues sont précédés ou non d'un article (ex : *The Journal of Modern History* ou *Le mouvement social*)
- utiliser « ci-après » pour introduire le sigle d'une référence répétée de nombreuses fois dans un article ou si le sigle est plus usité : Archivio di Stato di Venezia (ci-après ASVe) ; Inscriptiones Graecae (ci-après IG) ; Journal of the Royal United Services Institute (ci-après JRUSI) ; Recueil des historiens des Gaules et de la France (ci-après RHGF)

Références bibliographiques

Livre

Denys Lombard, *Le carrefour javanais. Essai d'histoire globale*, Paris, Éd. de l'EHESS, 1990.

Article

Prénom Nom, « Titre de l'article », n° spécial « titre du numéro », *Titre de la revue*, tome-fascicule, année, pages complètes de l'article, pages de la citation.

- Fernand Braudel, « Histoire et sciences sociales. La longue durée », *Annales ESC*, 13-4, 1958, p. 725-753, ici p. 730-732.
- Michel Callon, « Éléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc », n° spécial « La sociologie des sciences et des techniques », *L'année sociologique*, 3^e s., 36, 1986, p. 169-208.

Numéro spécial

- Vincent Dubois *et al.* (dir.), n° spécial « Jeux bureaucratiques en régime communiste », *Sociétés contemporaines*, 57-1, 2005.
- Hannah-Louise Clark, « Administering Vaccination in Interwar Algeria : Medical Auxiliaries, Smallpox, and the Colonial State in the Communes Mixtes », in M. Cohen et A. Lacroix (dir.), n° spécial « Between France and Algeria : The Social History of Algerians in the Twentieth Century », *French Politics, Culture and Society*, 34-2, 2016, p. 32-56.

Archives

Lieu, Centre d'archives, Cote, Titre du document, date.

ex : Paris, Bibliothèque nationale de France (ci-après BNF), ms. fr. 6683

Colloque

Prénom Nom de l'intervenant, « Titre de l'intervention », colloque « Titre du colloque », nom de l'organisateur, année, lien internet.

- Bonnie Campbell, « Le chiffre comme outil politique », colloque « La mesure du développement », UNESCO, 2012, p. 2, http://www.ieim.uqam.ca/IMG/pdf/B_Campbell_Le_chiffre_comme_outil_politique_0102_2012.pdf.
- Emmanuel Le Roy Ladurie, « Villes et campagnes en France au XIII^e siècle », in *Congreso de historia rural. Siglos 15 al 19 (Madrid, Segovie, Tolède, 13-16 novembre 1981)*, Madrid, Casa de Velázquez/Universidad Complutense, 1984, p. 15-34.

Contribution à un ouvrage collectif

- Élisabeth Claverie, « La naissance d'une forme politique : l'affaire du chevalier de la Barre », in P. Roussin (dir.), *Critique et affaires de blasphème à l'époque des Lumières*, Paris, Honoré Champion, 1998, p. 150-197, ici p. 194.

Compte rendu

Compte rendu de Louis Marin de l'ouvrage de Raphaël Draï, *La communication prophétique. Le Dieu caché et sa révélation*, Paris, Fayard, 1990, dans *Annales HSS*, 47-1, 1992, p. 115-117.

Réédition

S'il existe une première édition ancienne de l'ouvrage, indiquer sa date de parution entre crochets avant la date de l'édition citée dans la note.

- José Martins Pereira De Alencastre, *Anais da província de Goiás*, Goiânia, Editôra da UFG, [1863] 1979, p. 56.

Référence bibliographique déjà citée

Initiale + Nom, *Titre abrégé* (supprimer le sous-titre, ou conserver un ensemble de mots qui font sens), points de suspension, suivi par *op. cit.* (ouvrages) ou *art. cit.* (chapitre d'ouvrage ou article).

- C. H. Crowston, *Credit, Fashion, Sex...*, *op. cit.*, p. 317.
- J.-L. Fabiani, « Pour en finir avec la réalité unilinéaire... », *art. cit.*

À la suite

- même référence : *Ibid.* ou *Ibid.*, p. 4.
- même auteur : *Id.*, *The System of Professions...*, *op. cit.*
- pas de *Ibid./Id.* aux archives ni aux sources anciennes

Références d'un même auteur dans une note : utiliser *Id.*

- Pierre Bourdieu, « La fabrique de l'habitus économique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 150, 2003, p. 79-90 ; *Id.*, *Algérie 60. Structures économiques et structures temporelles*, Paris, Éd. de Minuit, 1977, p. 12.
- Andrew Abbott, « Écologies liées : à propos du système des professions », in P.-M. Menger (dir.), *Les professions et leurs sociologies. Modèles théoriques*,

catégorisations, évolutions, Paris, Éd. de la Msh, 2003, p. 29-50 ; *Id.*, « Linked Ecologies : States and Universities as Environments for Professions », *Sociological Theory*, 23-3, 2005, p. 245-274.

Site internet

Prénom Nom, « Titre de l'article », *Titre du site*, date de publication, lien internet. Attention à supprimer le lien hypertexte et à ne pas préciser de date de consultation + privilégier le DOI à l'adresse internet si possible.

- Jean-Édouard Colliard, « Problème de croissance ou problème de lama ? Sur quelques théories bizarres de la croissance de très long terme », *Mafeco*, 2007, <http://lemercier.ouvaton.org/docannexe.php?id=184>.

Thèse

Les titres de thèses (et de textes non publiés) doivent être présentés en romain et entre guillemets, suivis des mentions : thèse de doctorat, mémoire de DEA, mémoire de master II, maîtrise, Ph. D., ajouter la matière suivie et le lieu de soutenance (mais pas la ville). Ne pas mentionner le nom du directeur de thèse.

- Fatiha Sifou, « La protestation algérienne contre la domination française. Plaintes et pétitions (1830-1914) », thèse de doctorat, Université de Provence, 2004.

Traduction

Mentionner la date d'édition originale entre crochets avant la date d'édition de la traduction, mais ne pas mentionner la langue d'origine ni celle de traduction.

- article dans un ouvrage : Max Horkheimer, « Un nouveau concept d'idéologie ? » [1930], *Théorie critique*, Paris, Payot, 1978, p. 41-63.
- ouvrage : Karl Mannheim, *Idéologie et utopie*, trad. par J.-L. Evard, Paris, Éd. de la Msh, [1929] 2006.

Volume d'un titre d'ensemble

- Maurice Agulhon, « La société paysanne et la vie à la campagne », in G. Duby et A. Wallon (dir.), *Histoire de la France rurale*, t. 3, *Apogée et crise de la civilisation paysanne, 1789-1914*, Paris, Éd. du Seuil, 1976, p. 307-386, ici p. 307.
- Dominique Pestre (dir.), *Histoire des sciences et des savoirs*, 3 vol., Paris, Éd. du Seuil, 2015.
- D. Demazière et M. Jouvenet (dir.), *Andrew Abbott et l'héritage de l'école de Chicago*, *op. cit.*, vol. 1, p. 397-417.

Working Papers

Prénom Nom, « Titre de l'intervention », Working Paper, numéro, nom de l'organisateur, année, lien internet.

- Justin Sandefur et Amanda L. Glassman, « The Political Economy of Bad Data : Evidence from African Survey and Administrative Statistics », Working Paper, 373, Center for Global Development, 2014, p. 1.